ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

formation

Question écrite n° 79855

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur le référé rendu public, le 18 mars 2015, par la Cour des comptes, concernant les comptes et la gestion, pour les exercices 2008 à 2013, des quatre écoles de formation relevant du ministère de la justice. La Cour estime qu'il faut inscrire les relations entre chaque école et son administration de rattachement dans le cadre d'un contrat d'objectifs et de performance pluriannuel et d'un dialogue de gestion régulier. Il lui demande si elle compte suivre cette recommandation.

Données clés

Auteur : M. Philippe Le Ray
Circonscription : Morbihan (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 79855
Rubrique : Justice
Ministère interrogé : Justice
Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 19 mai 2015, page 3739
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)